

COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**DÉLIBÉRATION n° 2023/09/14-01**

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 14 septembre 2023, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel Nicod, Vice-président Formation,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2023/02/09-03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 9 février 2023 portant sur les campagnes d'inscription à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2023/2024,

**Vu** la délibération n°2023/04/06-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 6 avril 2023 rectifiant le calendrier des campagnes d'inscription à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2023/2024,

**Considérant** l'obligation de l'établissement de publier les calendriers universitaires,

**Considérant** les contraintes et nécessités inhérentes aux formations délivrées par l'école de Médecine de la Faculté des Sciences médicales et paramédicales,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Complément des calendriers universitaires des composantes pour l'année universitaire 2023/2024 - pour la Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les calendriers universitaires modifiés par l'ajout des calendriers d'examens de l'école de Médecine de la Faculté des Sciences médicales et paramédicales pour l'année universitaire 2023/2024, tels qu'annexés à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Composition : 40 membres  
Membres en exercice : 35  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 23

Fait à Marseille, le 14 septembre 2023

 

Éric Berton  
Président d'Aix-Marseille Université



